



ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)

N° 5 / Jan - 2025

Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



Histoire, société et langage : la reconfiguration des idées

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor (SJIF)



CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE

**Revue Pluridisciplinaire
Lettres, Arts et Sciences Humaines**

Université Omar Bongo

Année 3 / Numéro 5 / Janvier 2025

ISSN : 2958-5805 (E)

2958-5813 (P)

HISTOIRE, SOCIETE ET LANGAGE : LA RECONFIGURATION DES IDEES



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 5,338



MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2025

gnkeditons.gab@gmail.com

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

ISBN : 979-8-30602-397-7

Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute modification interdite



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

Contacts

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

site : www.revue-cra.com

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville - Gabon

DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

SECRETARIAT

BISSIELO Gaël Samson, Université Omar Bongo

BIVEGHE BI NDONG Wilfried, Institut de Recherche en Sciences Humaines

DISSY DISSY Yves Romuald, Université Omar Bongo

KOMBILA YEBE MAKOUNDOU Jean Mariole, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MESSA Guy Christian, Université Omar Bongo

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NDONG BEKA II Poliny, Université Omar Bongo

COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger - Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang - Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo - Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia - Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville - Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan - Guinée
- **MBONDOBARI Sylvère**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne - France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo - Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo - Gabon
- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire



- **NDOMBET André-Wilson**, Professeur Titulaire, (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo – Gabon
- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d’Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOMBO Charles Edgar**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N’DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **TABA ODOUNGA Didier**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon



SOMMAIRE

EFFETS LITTÉRAIRES ET COMMUNICATIONNELS.....	11
MOURSAL Makaye (Université de N'Djaména - Tchad) Incursions langagières dans les pièces de théâtre de baba moustapha, d'Ahmad Taboye et de Vangdar Dorsouma	13
LETSETSENGUI Marthe Prisca (Université Omar Bongo - Gabon) La représentation des univers créatifs des écrivains francophones.....	31
KUMBE MANDUKU DIBONGUI F. S. (Université Bordeaux-Montaigne - France) Sexualité féminine : entre pouvoir et soumission dans le roman <i>Cueillez-moi jolis messieurs</i> de Bessora	45
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan (Université Omar Bongo - Gabon) Société hésitante : discursivité fétide à travers « Aux choses du pays » de Movaizhaleïne	63
SAWADOGO Issaka (Université Joseph Ki-Zerbo - Burkina Faso) Polyphonie et prise en charge de l'énonciation dans les propos des enseignants sur les langues nationales au Burkina F.....	79
OMPOUSSA Virginie (Université Omar Bongo Libreville - Gabon) IBOUEMALT NDOMBALT Marlène Jobert (Université Omar Bongo - Gabon) La guerre des statuts chez les femmes au Gabon : une forme de violence faite aux femmes par les femmes.....	95
BINGANGA Olivia (Université Omar Bongo - Gabon) L'influence de la transmission linguistique et des contraintes parentales sur le développement des compétences linguistiques chez les enfants gabonais.....	109
HUMANITÉS CLASSIQUES ET ESTHÉTIQUE MODERNE.....	123
GUÉBO Josué Yoroba (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire) Rémunérer l'art traditionnel d'Afrique ? Esquisse d'une théorie.....	125
ARTHUR Noah Messi Frank (Université de Dschang - Cameroun) Repenser l'identité et l'histoire en Afrique noire.....	139
MOUTANGOU Fabrice Anicet (Université Omar Bongo - Libreville) « Chant du coupeur d'okoume » ou les difficultés socio-humaines liées à l'exploitation forestière dans la colonie du Gabon.....	153



DIOP Birama (Université Paris Cité – France) La légitimation du pouvoir politique en question.....	165
OUATTARA Kesséto E. (Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d’ivoire) Mogoya et prévention des conflits : repenser la cohésion sociale et la paix en Afrique subsaharienne	177
BORUGH BU DJORH Antoine (Université Omar Bongo – Gabon) Le concept de « force du droit » chez Hobbes à la lumière des lectures critiques de Rousseau et Kant.....	195
BALDÉ Moctarou (Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal) La problématique de l’union du corps et de l’âme : Descartes et Spinoza....	209
MICKALA Cyrille (Université Omar Bongo – Gabon) BISSA-BI-NZUE Astride (Ecole Normale Supérieure – Gabon) Pensée technoscientifique et dépoétisation du monde. Autour de science et esthétique chez Maurice Merleau-Ponty.....	223
COULIBALY Katinan Timothée (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) L’Afrique sous le pouvoir des dictateurs : analyse politico-sociale de la longévité au pouvoir.....	239
KOUTTE Moussa (Université de N’Djaména – Tchad) Appropriation des projets de renforcement de la résilience climatique dans le Sahel : cas des aménagements climato-résilients dans le département du Guera/Tchad.....	261
NZAOU Levi Ruben (Université de Poitiers – France) La libre circulation des personnes en Afrique centrale à l’épreuve de la gestion du covid : quelles ont été les conséquences à la frontière Gabon-Cameroun ?.....	277
DOGONI Y. (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako – Mali) COULIBALY K. (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali) FOFANA Issa (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali) Enjeux de l’émigration irrégulière : repenser le paradigme du départ des jeunes de la commune rurale de Diallan au Mali.....	293
MEYE NDONG Serges (Université Omar Bongo – Gabon) Les immigrés ouest-africains : facteur d’insécurité ou enjeux pour l’économie gabonaise ? essai à partir du 6 ^{eme} arrondissement de Libreville et de la commune de Ntoum.....	311
AMON Angba Martin (Université Alassane Ouattara-Bouaké – Côte d’Ivoire) Modélisation et déconstruction de la formation universitaire au prisme de la résonance de Hartmut.....	331



COULIBALY Brahim (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) AKABILE Attia Michel (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) Déterminants socioculturels et économiques de la réticence des conjoints face à la réalisation de la consultation prénatale (CPN) au premier trimestre de la grossesse à Agnibilekrou (CRCI).....	349
SEURGONDA PATEDJORE SOUDY Jonas (Université de N’Djamena – Tchad) FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel (Université de N’Djamena – Tchad) Les défis du transport universitaire à N’Djamena : une analyse des obstacles rencontrés par les étudiants en 2023-2024.....	367
CISSE Babacar (Université de Montréal – Canada) Pilules, sirops, huiles, crèmes et suppositoires pour quête de rondeurs : les publicités sur TikTok au péril de la santé au Sénégal.....	383
DIOP Mor (Université Cheikh Anta Diop – Sénégal) Le conseil départemental de Ziguinchor entre déficit de ressources humaines et manque d’éclat face aux populations.....	397
RAZAMANY Guy (Université de Mahajanga – Madagascar) TOTOVAHINY Bellarmin Nicodème (Université de Mahajanga – Madagascar) Nourrir la société et se nourrir en société : enjeux sociaux de la sécurité alimentaire : cas de <i>jao</i> ou <i>ja</i> chez les <i>Tsimihety</i> de <i>Mandritsara</i> à Madagascar.....	415
DJININBOH Gabriel (Université de N’Djamena – Tchad) L’intégration de l’éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires tchadiens : défis, opportunités et meilleures pratiques.....	433
TSIBA Jean-Kevin Aimé (IRSH-CENAREST – Gabon) ZOO EYINDANGA René Casimir (École Normale Supérieure – Gabon) Les politiques environnementales au Gabon, entre discours et réalité apodictique.....	447
MBOYI-MOUKANDA Laure Cynthia (Université Omar Bongo – Gabon) Les domaines de la filiation chez les Tsengui du Gabon : des origines à nos jours.....	467



EFFETS LITTERAIRES ET COMMUNICATIONNELS

POLYPHONIE ET PRISE EN CHARGE DE L'ENONCIATION DANS LES PROPOS DES ENSEIGNANTS SUR LES LANGUES NATIONALES AU BURKINA FASO

Issaka SAWADOGO

Université Joseph Ki-Zerbo – Burkina Faso

sawadogoissakas@gmail.com

Résumé : Au Burkina Faso, le système éducatif ne produit pas de bons résultats selon les experts. Cette situation est en grande partie liée à la langue française, langue seconde utilisée exclusivement pour transmettre des connaissances à des apprenants ayant leur propre langue. La perspective d'une école bilingue associant la langue première de l'apprenant et le français est d'actualité. Si l'idée d'une introduction de la langue de l'enfant reste pertinente, notons que des préjugés et des opinions se construisent contre toute politique tendant à intégrer la langue première de l'apprenant à l'école. L'objectif de cette étude est d'examiner comment les linguistes burkinabè construisent un discours métalinguistique dans une perspective de déconstruction de ces opinions et de ces blocages brandis pour démotiver les acteurs en charge de la promotion des langues nationales. À partir d'un examen théorique des productions de trois linguistes burkinabè, dans une approche polyphonique du discours, il ressort que l'activité discursive de déconstruction des représentations hostiles à la langue nationale convoque diverses stratégies énonciatives et actualise une variété de préjugés construits aussi bien par des intellectuels que par l'opinion populaire.

Mots-clés : Discours métalinguistique ; Discours rapporté ; Discours scientifique ; Polyphonie ; Préjugés

Abstract : In Burkina Faso, the education system is not producing good results according to experts. This situation is largely linked to the French language, a second language used exclusively to transmit knowledge to learners who have their own language. The prospect of a bilingual school combining the learner's first language and French is currently under consideration. While the idea of introducing the child's language remains relevant, it is important to note that prejudices and opinions have developed against any policy aimed at integrating the learner's first language into the school system. The objective of this study is to examine how Burkinabè linguists construct a metalinguistic discourse aimed at deconstructing these opinions and the obstacles raised to demotivate those responsible for promoting national languages. Based on a theoretical examination of the work of three Burkinabè linguists, and adopting a polyphonic approach to discourse, it appears that the discursive activity of deconstructing representations hostile to national languages employs various enunciative strategies and highlights a range of prejudices, constructed by both intellectuals and popular opinion.

Keywords: Metalinguistic discourse ; Reported speech ; Scientific discourse ; Polyphony ; Prejudices

Introduction

Le Burkina au plan sociolinguistique présente une situation complexe. En effet, le pays compte une soixantaine de langues dites nationales (Tiendrebeogo et Yago, 1982). Ces langues locales cohabitent avec le français reconnu par la Constitution de 1991 comme langue officielle. Dans un tel contexte, le pays ayant hérité son système éducatif de la période coloniale a opté pour un enseignement-apprentissage exclusivement en français. Mais ce système éducatif connaît un malaise. Un symptôme explicite du malaise du



système éducatif burkinabè est le changement récurrent des méthodes que connaît la didactique du français depuis l'indépendance du pays (Napon, 1994). En effet, suite à l'essor qu'a connu la didactique du français langue étrangère (FLE), les autorités en charge de la question éducative ont préféré la méthode du Centre de linguistique appliquée de Dakar (CLAD) à la méthode de Davesne qui ne permettait pas aux enfants d'acquérir de meilleures compétences en lecture courante. Mais, même avec la méthode du CLAD, on commençait à parler d'une baisse progressive du niveau des élèves. Cette méthode fut à son tour abandonnée au profit de la méthode de l'Institut Pédagogique du Burkina (IPB). Cependant

de nos jours, l'opinion burkinabè souligne fréquemment la faiblesse des compétences ou leur recul croissant, surtout à l'école primaire. Le jugement porte moins sur la capacité de communiquer (capacité à comprendre et à s'exprimer) que sur la maîtrise du système de la langue : la faiblesse du niveau des scolaires dont on parle serait plutôt d'ordre linguistique. (Yaro, 2004 : 87)

Pour faire face à cette difficulté, les experts ont proposé la prise en compte de la langue première de l'apprenant dans le système éducatif. En d'autres termes, la perspective d'une éducation bilingue (langue nationale – français) trouve ici toute sa pertinence (Napon, 1992 ; Somé, 2003 ; Nikiéma, 2003). Mais pour notre part, une chose est de faire des propositions dans le sens de la promotion des langues nationales, une autre est de faire face aux représentations hostiles (préjugés) que les uns et les autres construisent contre la réforme souhaitée. Nous comprenons alors l'attitude des linguistes burkinabè qui non seulement ont fait un travail de description des langues nationales et des conditions de leur promotion, mais aussi se donnent pour tâche de produire un discours métalinguistique de déconstruction des préjugés. L'objectif général de la présente étude est d'étudier le fonctionnement et le contenu de ce type de discours dans un contexte sociopolitique où la question de l'officialisation des langues nationales est posée. Cela va nous amener à poser la question suivante : comment les linguistes du Burkina Faso construisent leur discours métalinguistique en vue de déconstruire les préjugés hostiles à la promotion des langues nationales à l'école ? Plus spécifiquement, nous formulons les questions suivantes :

- Quelles stratégies énonciatives les linguistes burkinabè convoquent-ils dans leur discours métalinguistique de déconstruction des préjugés ?
- Quels types de préjugés sont véhiculés par les discours des acteurs hostiles aux langues nationales dans le système éducatif ?

Pour répondre à ces questions, nous avons construit un certain nombre d'hypothèses. Comme hypothèse générale, nous estimons que le discours métalinguistique produit par les linguistes fonctionne comme un discours traversé par plusieurs voix. Cette hypothèse générale peut se subdiviser en deux sous-hypothèses :

- Le discours métalinguistique des linguistes contre les préjugés recourt à une variété de stratégies comme le discours rapporté, la modalisation, l'effacement ;
- Les préjugés déconstruits sont essentiellement d'ordre sociolinguistique et financier.

Dans le présent travail, nous présentons d'abord notre cadre théorique et méthodologique, ensuite nous examinons l'environnement de l'étude et enfin nous menons l'analyse du discours métalinguistique contre préjugés.

1. Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Nous présentons ici les aspects relatifs à l'ancrage théorique ainsi que les éléments liés au recueil des données.

1.1. Ancrage théorique de l'étude

Le présent travail s'inscrit dans le cadre global de l'analyse du discours et plus précisément pourrait se rattacher à la réflexion sur la question de la polyphonie.

1.1.1. La polyphonie comme convocation de plusieurs voix dans le texte

Le discours se présente comme « un bruissement des voix » (Bres et Vérine, 2002). Rappelons que la notion de dialogisme a été introduite par Bakhtine (1929). À sa suite, Ducrot (1980 ; 1984) théorise la notion de polyphonie pour poser la question du locuteur et de la pluralité des voix. Dans cette conception polyphonique du discours sont étudiés les phénomènes tels que le discours rapporté, la prise en charge ou non de l'énoncé par l'énonciateur, etc. Dans le discours scientifique, l'auteur-locuteur défend une thèse et essaie d'orienter ses lecteurs vers ladite thèse. De ce fait, la convocation d'autres auteurs dans le débat scientifique devient une stratégie d'argumentation efficace.

1.1.2. L'article scientifique, un discours spécifique

L'article scientifique relève de ce que Maingueneau et Cossuta (1995) qualifient de discours constituant, à savoir un discours qui sert à légitimer d'autres types de discours. Par ailleurs, l'on pourrait noter quelques



caractéristiques de l'article scientifique : c'est un discours théorique, tendant à être autonome par rapport à la situation d'énonciation. En d'autres termes,

toute référence à la situation d'énonciation et toute trace de la subjectivité du locuteur y sont (tendanciellement) bloquées, suivant une procédure d'effacement énonciatif. Discours désembrayé et objectivant, le [discours scientifique] apparaît ainsi comme emblématique de ce que Rabatel (ici - même) traite en termes d'effacement énonciatif maximal. (Grossmann et Rinck, 2004 : 38)

Dans la présente étude, il s'agit de mener une analyse d'un corpus constitué d'articles scientifiques d'auteurs universitaires burkinabè dans un domaine bien précis : la sociolinguistique.

1.1.3. Le discours métalinguistique en sociolinguistique

Le discours qui est l'objet de notre analyse est lui-même un discours sur la langue. Le discours étant lui-même un discours scientifique car relevant de la sociolinguistique en sciences du langage, les auteurs des articles scientifiques construisent leurs opinions sur les discours d'autres personnes au sujet des langues nationales au Burkina Faso. Cette « fonction métalinguistique renvoie à la fonction du langage par laquelle le locuteur prend le code qu'il utilise comme objet de description » (Dubois et *al*, 1973 : 301). Nous intégrons dans cette définition du discours métalinguistique les questions des jugements de valeur, les préjugés, etc. Certes, il y a le concept de « discours épilinguistique » qui s'intéresse uniquement aux éléments liés aux jugements de valeur chez Dubois et *al* (1973 : 184) et chez Petitjean (2009 :64). Nous notons aussi que la représentation métalinguistique constitue une forme particulière des représentations sociolinguistiques.

1.2. Méthode de collecte des données

Le corpus recueilli est constitué uniquement d'articles scientifiques publiés dans des revues et qui traitent de la problématique liée à l'introduction des langues nationales à l'école :

- Nikiéma (1995)
- Napon (2008)
- Batiana (1994 ; 1996)

Nous avons donc mené un travail de recherche essentiellement théorique qui a consisté à considérer les productions de ces auteurs comme constituant un genre de discours précis : le discours scientifique. Dès lors, il s'avère

intéressant de questionner le mode de fonctionnement et la particularité d'un tel discours.

2. La question des langues nationales : des textes et des lois au Burkina Faso

2.1. De la Première à la Quatrième République

Nikiéma (1998), partant d'un examen des textes officiels et faits historiques marquants, tire la conclusion selon laquelle entre 1960 et aujourd'hui, la question linguistique a beaucoup évolué en faveur d'une grande tolérance et d'une plus grande utilisation des langues nationales. Somé (2003) a également essayé d'étudier les points saillants de l'évolution de la politique linguistique burkinabè, et ce, en rapport avec les régimes politiques s'étant succédés de 1960 à nos jours.

Parlant du régime de la Première République (de 1960 à 1966), Somé (2003) reconnaît qu'en matière de politique linguistique, les différents gouvernements de la Première République ont été les continuateurs du système scolaire mis en place par l'administration coloniale. Pour le régime de Maurice Yaméogo, l'essentiel était de parfaire une administration civile, judiciaire et militaire sur le modèle français. L'on notera en effet qu'après la proclamation de son indépendance en 1960, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) va adopter une première Constitution dans laquelle l'article premier du titre I de notre loi abordait la question linguistique : « la langue officielle est le français ». Aucune référence aux langues nationales n'a été faite.

Sous le premier régime militaire (de 1966 à 1970), fut signé un décret (n°-69/012/PRES du 17 janvier 1969) portant création d'une « commission nationale des langues voltaïques ». Cette commission aura trois missions :

- Revaloriser les langues voltaïques
- Susciter, promouvoir et coordonner les études sur les langues voltaïques ;
- Statuer sur les systèmes de transcription.

Sous la Troisième République (de 1978 à 1980), sous la pression populaire, le Gouvernement du Renouveau National proposa au peuple la constitution de la Troisième République qui fut adoptée le 27 novembre 1977 et promulguée par le décret n° 77-468/PRES du 12 décembre 1977. Cette troisième constitution stipule à l'article 3 de son titre I traitant de l'état et de la souveraineté nationale que « la langue officielle est le français. Une loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales ». C'est selon



Nikiéma (1998) la première mention des langues nationales dans la loi fondamentale du pays, mention qui ouvre également la voie à l'officialisation de certaines d'entre elles à côté du français. Cette stipulation est reprise dans la constitution de juin 1991 (sous la Quatrième République) qui régit le Burkina Faso actuellement. Par ailleurs, des textes de lois ont été adoptés créant une possibilité au niveau juridique d'intégrer les langues nationales à l'école.

Nous avons en l'occurrence la loi d'orientation de l'éducation. Il faudrait signaler l'existence d'une loi précédente, la loi N°013/96/ADP du 9 mai 1996. C'est cette loi qui a été revue en 2007 sous le nom de Loi N°013-2007/AN portant Loi d'orientation de l'éducation. Pour Nikiéma (1998), « la place des langues nationales dans les systèmes éducatifs tant formels que non formels est explicitement reconnue ». Cette loi traduit les grandes réflexions et recommandations des Etats généraux de l'éducation de 1994. Dans son « Chapitre II : Principes généraux », la Loi N°013-2007/AN portant Loi d'orientation du système éducatif stipule à l'article 10 :

Les langues d'enseignement utilisées au Burkina Faso sont le français et les langues nationales [souligné par nous] aussi bien dans la pratique pédagogique que dans les évaluations. D'autres langues peuvent intervenir comme véhicules et disciplines d'enseignement dans les établissements d'enseignement conformément aux textes en vigueur.

Nous notons ici l'ambiguïté du concept de « langues nationales » : quelle langue burkinabè première utiliser à l'école ? Ou bien s'agit-il d'utiliser **toutes** les langues burkinabè premières ? Rien n'est explicité et nous attribuons cette incohérence au manque d'une politique clairement définie au Burkina Faso.

2.2. Perspectives actuelles

Ces dernières années, sous le régime de la Transition, la question de l'officialisation des langues nationales est d'actualité. Malgré tout cet environnement administratif et juridique favorable à la promotion des langues africaines, il faudrait noter que dans la pratique, c'est le français qui est la seule langue utilisée dans l'enseignement-apprentissage à l'école primaire. Parmi ces freins à l'intégration des langues nationales à l'école, on cite généralement les préjugés, qu'ils soient véhiculés aussi bien par les masses populaires que par l'élite francophone locale. Nous nous interrogerons dans la suite du présent travail sur le mode de représentation discursive de ces préjugés sous l'angle de la polyphonie.

3. Déconstruction des préjugés au sujet des langues nationales

D'abord, nous analyserons les moyens linguistiques développés par les auteurs dans le traitement des préjugés freinant la promotion des langues nationales. Ensuite, nous analyserons les types de discours produits comme préjugés ainsi que les types de contre-discours produits par les linguistes dans leurs travaux.

3.1. Manifestations linguistiques des procédés de convocation du point de vue de l'autre

Le corpus révèle un nombre important de stratégies utilisées pour faire référence aux opinions de l'autre dans une perspective de déconstruction des préjugés. Nous traitons ici quelques-unes de ces stratégies.

3.1.1. Le discours rapporté

La tradition grammaticale montre divers types de discours rapportés, dont trois sont canonisés (Komur, 2004) : le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre. Le discours rapporté renvoie à la mise en circulation, au sein du discours, de paroles présentées comme ayant été produites par des instances autres que le locuteur. Mais dans les travaux de synthèse de Authier-Revuz (1992 ; 1993) sur la question du discours rapporté, il est proposé de prendre en compte le cas de modalisation en discours second : les syntagmes du type « selon x », les guillemets, le conditionnel, les propositions introductrices du type « il paraît que », etc. Notons que cette prise de position théorique s'avère intéressante dans un travail sur la polyphonie.

3.1.1.1. Le discours direct

Dans cet acte d'énonciation, le sujet rappelle une énonciation antérieure sans développer un commentaire sur cet énoncé qui est présenté comme isolé dans la narration suite à la rupture syntaxique. L'on pourrait dire que le locuteur ne s'implique pas dans l'énoncé rapporté, il s'efface devant un énonciateur d'origine.

Mais il faut signaler que cette indépendance du discours d'origine reste relative puisque avant tout, ce discours d'origine sert de parole rapportée (argument) pour illustrer ou argumenter les propos du locuteur. Dans notre corpus, le discours direct participe de l'activité de déconstruction des préjugés. Nikiéma (1995 :223) écrit : « Ainsi, Sanou (1990 :102-103) écrit : "il n'est pas certain que l'échec scolaire que l'on prétend éviter grâce à l'enseignement en langues nationales soit dû (uniquement ou essentiellement) au manque de maîtrise de la langue d'enseignement" ». En effet, notons que Sanou (1990)



adopte une posture contre la pertinence de l'introduction des langues nationales à l'école primaire. Or cette opinion va l'encontre de la position des linguistes qui suggèrent l'introduction de la langue maternelle dès les premières années d'apprentissage. En recourant au discours direct, avec ajout des références scientifiques (nom d'auteur, année de publication, page), Nikiéma pose la polémique comme un débat scientifique. Autrement dit, le préjugé se construit aussi chez l'élite et c'est en termes d'arguments scientifiques que l'on peut répondre à certaines opinions.

3.1.1.2. Le discours indirect

Dans le discours indirect, Komur (2004) parle de dépendance énonciative : le discours indirect exclut toute autonomie au discours cité qui est complètement subordonné à l'énonciation du verbe introducteur. Dans le discours métalinguistique des linguistes, nous relevons un nombre important de cas de discours indirect. Batiana (1996 : 45) permet d'étayer notre propos :

Il n'y a pas que les intellectuels qui ont un complexe à cause des préjugés défavorables attachés aux langues nationales [...], il y a toutes les populations analphabètes qui ne croient pas en la capacité de leurs langues à les aider à décoller de leur sous-développement [...] Pour les autres, le simple fait de parler le français suffit à avoir des connaissances scientifiques. Il y a enfin ceux qui pensent que cette réforme n'est ni plus ni moins qu'un piège tendu pour empêcher leur progéniture de réussir dans la vie.

Nous retrouvons cette forme de discours représentée également chez Napon (2008 : 11) : « Pour les informateurs, il ne sert à rien d'apprendre les langues nationales quand on sait que seul le français est la langue de la promotion sociale ».

Nous avons un discours indirect classique constitué d'un discours citant (celui du chercheur) et d'un discours cité (celui d'autrui) liés par un subordonnant « que » : « ceux qui pensent que cette réforme n'est ni plus ni moins qu'un piège tendu pour empêcher leur progéniture de réussir dans la vie ». Le choix du verbe de subjectivité « pensent » actualise la distanciation de l'auteur par rapport à cette opinion populaire. Par ailleurs, cette modalisation discursive est mise en valeur aussi par des expressions « il n'y a pas que », « il y a », « qui ne croient pas », « Pour les autres », « Pour les informateurs ».

La dimension scientifique du discours théorique est rendue possible grâce à un effort de généralisation et de simplification des structures grammaticales. En effet, les auteurs ne citent pas un locuteur précis comme instance de production des préjugés. Ils font plutôt référence à des groupes (intellectuels,

analphabètes, les « autres » et ceux »). L'on notera la nominalisation « un complexe à cause des préjugés défavorables, attachés aux langues nationales » ou « le simple fait de parler le français suffit à avoir des connaissances scientifiques », les constructions infinitives (« les aider à décoller de leur sous-développement »).

3.1.1.3. La modalisation discursive

Pour Petitjean (2009 : 271), « les modalisateurs se caractérisent par la réalisation d'un commentaire réflexif sur l'énonciation en cours. Ils permettent ainsi au locuteur de se mettre en surplomb par rapport à son dire, en convoquant d'autres voix énonciatives qui vont participer à ce dédoublement énonciatif ».

Nous retrouvons un cas de modalisation construite par le biais de l'expression « soi-disant » chez Nikiéma (1995 : 218) : « L'objection selon laquelle tout choix de langue dans notre contexte multilingue serait par nature antidémocratique, impérialiste et donc injuste. On dénonce le caractère soi-disant « arbitraire » des langues (cf. Guissou 1981) ».

Ici l'auteur réagit face à un préjugé construit dans la sphère scientifique par un sociologue, nommé Guissou, dont la méfiance vis-à-vis des langues nationales est manifeste. Choisir une langue parmi la soixantaine que compte le Burkina Faso constituerait une forme d'injustice à l'égard des autres langues. Nikiéma, dans son travail de déconstruction des préjugés, actualise une distanciation face à cette opinion par le modalisateur « soi-disant ». Il amplifie sa posture par l'usage des guillemets autour de l'adjectif « arbitraire » relevant du discours cité. En effectuant cette opération métalinguistique, l'auteur rejette la thèse de l'impossible réalisation de politique linguistique en contexte plurilingue.

3.1.1.4. Le conditionnel comme expression d'une polyphonie discursive

Dans la perspective de Authier-Revuz (1992 ; 1993), le conditionnel joue un rôle intéressant dans la modalisation polyphonique du discours du locuteur. En effet, dans le discours scientifique que nous étudions, les chercheurs utilisent ce mode exprimant un processus non accompli pour représenter les préjugés construits par autrui. Napon (2008 : 11) écrit : « Vouloir coûte que coûte introduire les langues nationales dans le système éducatif sans revoir leur statut conduirait à une division de la société en deux groupes ». Chez Batiana (1996 : 44), nous lisons : « La mise en place d'une politique linguistique associant les langues à la vie politique et économique serait une manœuvre pour maintenir "les masses dans leurs ghettos". De cette façon, le français resterait l'apanage



des élites ». Par ailleurs, Nikiéma (1995 : 216) note : « L'objection dit essentiellement qu'une attention aux langues locales et tout choix de l'une ou l'autre pour des fonctions essentielles dans le système éducatif attiserait l'irrédentisme linguistique et remettrait en cause l'unité nationale ».

Par l'emploi du mode conditionnel, les chercheurs font des dires (les discours rapportés) des hypothèses, des affirmations ne se fondant sur aucun fait. En d'autres termes, nous percevons implicitement une sorte de dédoublement énonciatif : la voix d'autrui (préjugé) et la voix du chercheur (contre-discours). En modalisant son énoncé par les verbes (« conduirait », « serait », « resterait », « attiserait », « remettrait »), les chercheurs reproduisent un discours populaire basé sur des conjectures populaires.

3.1.1.4. Effacement énonciatif et voix d'autrui dans le discours

Selon Rabatel (2004), dans le processus de l'effacement énonciatif, on note une objectivation de l'objet et un effacement de l'énonciateur. Dans un discours théorique comme l'article scientifique, ce procédé permet au locuteur de conférer à ses propos un contenu scientifique. Paradoxalement, cette attitude masque une certaine subjectivité sur le plan discursif.

Batiana (1996 :44) écrit : « Il y a tout d'abord le multilinguisme. Au Burkina Faso, on compte une soixantaine de langues locales à démographie variable ». Au fond, c'est par le biais de « il y a » que l'auteur marque une désinscription nette de l'énoncé qui fonctionne comme un constat, une observation d'un fait. Mais au fond, c'est une prise de position par rapport à un débat sur les langues nationales où Tiendrebeogo et Yago (1982) ont conclu qu'il y a au Burkina Faso 59 langues nationales. En ne citant pas la source des statistiques, le locuteur laisse transparaître un éthos scientifique qui légitime ses propres dires. Il y a une forme de connivence discursive entre la voix du locuteur (celle de Batiana) et cette voix antérieure (celle de Tiendrebeogo et Yago) que le chercheur a choisi de masquer dans ses propos.

Le même procédé se lit chez Napon (2008 : 12) : « Le Burkina Faso est un pays qui compte une soixantaine de langues nationales. Compte tenu des ressources disponibles (humaines, financières, matérielles), il est utopique, voire irréaliste de vouloir faire en sorte que chaque groupe puisse être enseigné dans sa langue maternelle ».

En plus de l'effacement énonciatif associé à la référence implicite aux statistiques proposées par Tiendrebeogo et Yago (1982), l'auteur met en évidence le caractère impersonnel de son discours en recourant au présent de l'indicatif : « il est utopique, voire irréaliste ». Le présent restant, par excellence,

le temps de la description scientifique, le choix de la voix impersonnelle actualisé par le pronom « il » permet au locuteur de construire une forme d'objectivité dans un discours scientifique. Mais le choix des adjectifs « utopique » et « irréaliste » traduit un jugement personnel exprimant le positionnement théorique face à ceux qui souhaiteraient que toutes les langues soient utilisées dans l'enseignement. Au fond, l'article scientifique, à travers un masque de neutralité scientifique, participe de la construction d'une opinion contre les préjugés sur les langues nationales. Comme nous le rappelle Rabatel (2004 : 4), « cette idée de « simulacre énonciatif » se retrouve également chez Charaudeau lorsqu'il évoque un « jeu » que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation et de laisser parler le discours par lui-même »

3.2. Quelques préjugés déconstruits par les chercheurs dans notre corpus

Plusieurs types de préjugés au plan sociolinguistique ont été avancés par les acteurs sociaux pour rejeter l'idée d'une éventuelle promotion des langues nationales au Burkina Faso. Nous allons présenter trois de ces préjugés et en même temps nous analyserons les contre-arguments construits par les linguistes autour de ces préjugés.

3.2.1. Le préjugé sur le coût élevé de l'éducation bilingue langue nationale-français

Pour l'opinion publique, l'on peut, sur le plan théorique, admettre l'idée d'une éducation bilingue intégrant la langue nationale, mais dans la pratique, des contraintes financières pourraient se poser. Pour Nikiéma (1995), ceux qui tiennent ce type de discours ne font jamais une comparaison entre le budget alloué au système classique d'une part et celui qu'on pourrait investir dans un système bilingue d'autre part. Napon (1998 : 28), s'inspirant des travaux des spécialistes de l'économie de l'éducation réagit : « En s'appuyant sur deux écoles situées dans le même environnement, l'étude a la conclusion qu'un diplôme au certificat d'études primaires coûte 455.388F CFA à l'école bilingue contre 3.879.390 F CFA à l'école classique ».

Dans le discours polémique où il faut déconstruire les arguments d'autrui, le recours à des données quantifiables reste une stratégie privilégiée. Comme l'indiquait Koren (2009 : 73) : « L'indication chiffrée peut certes être controversée et susciter des polémiques, mais elle bénéficie à priori d'un prestige incontestable : le prestige des apparences objectives, l'évidence et du discours scientifique rationaliste. Fonder son interprétation sur des chiffres, c'est se construire d'emblée un éthos valorisant ».



En s'appuyant sur les chiffres, l'opposition entre les deux types de systèmes éducatifs permet de voir la différence de coûts : l'enfant a, non seulement moins d'années à passer à l'école bilingue (4 à 5 ans), mais également l'État, principale structure de financement de l'éducation, gagnerait mieux en choisissant le système bilingue.

3.2.2. Le préjugé sur la question de l'unité nationale

Pour les auteurs qui véhiculent ce préjugé, vouloir introduire les langues nationales à l'école, c'est chercher à attiser les clivages inter-ethniques qui pourraient se transformer en tensions. Le français constituerait déjà une langue neutre unissant les différentes communautés.

Contre ce préjugé, Nikiéma (1995 : 217) écrit :

si l'unité nationale existe et a été maintenue depuis l'indépendance, cela ne peut être attribué à l'utilisation du français comme langue officielle ou seule langue de l'école. [...] Nous prenons le fort taux de bilinguisme et l'émergence de langues véhiculaires burkinabè comme la preuve d'une interaction suffisamment importante pour permettre l'apprentissage de la langue de l'autre et comme preuve d'une certaine tolérance des autres.

L'auteur convoque ici un argument qui s'avère intéressant : une grande partie des Burkinabè est bilingue et des langues comme le fulfulde au nord, le moore au centre et à l'est, le jula à l'ouest et au sud permettent aux populations de se rapprocher par la communication inter-ethnique. Dans ce sens, il serait paradoxal de concevoir les langues nationales comme sources éventuelles de conflits sociaux. On pourrait donc conclure qu'une politique linguistique ne saurait être la cause principale de tensions sociales. Ces tensions, en réalité, pourraient trouver leur vraie origine, par exemple, dans la mauvaise gouvernance, l'impunité ou les injustices sociales.

3.2.3. Le préjugé fondé sur l'incapacité des langues nationales à être des langues d'enseignement

Selon Batiana (1996 : 44-45), ce type de préjugé se fonde sur un « complexe des langues nationales » : « Il y a d'abord ce préjugé qui veut que les langues africaines soient incapables de véhiculer le progrès et donc de susciter le développement de façon générale ». Le français resterait la seule langue de prestige, de promotion sociale et de transmission de connaissances. Mais ce préjugé est déconstruit par Nikiéma (1996 : 219) en ces termes :

On demande souvent comment on va nommer les concepts mathématiques ou faire les sciences avec les langues nationales : on ne connaît pas ou on ne croit pas beaucoup à l'exercice faite par Cheikh Anta Diop, qui a consisté à traduire en wolof des textes scientifiques sur la théorie des ensembles, la relativité, la chimie, etc. pour démontrer l'efficacité des langues non européennes à rendre fidèlement les concepts mathématiques.

Pour déconstruire le préjugé en question, le chercheur va faire appel à un autre discours scientifique, celui construit par un autre chercheur, Diop (1979). En effet, dans son ouvrage *Nations Nègres et Cultures*, Diop montre la possibilité d'utiliser les langues africaines comme langues d'enseignement-apprentissage à l'école. En convoquant ce que Maingueneau et Cossutta (1995) ont nommé discours constituant, le chercheur trouve une instance de légitimation scientifique. Face à un argument fondé sur une thèse développée par une figure imposante de la recherche en sciences sociales en Afrique, il est clair que le préjugé ne saurait tenir.

Conclusion

A la fin de notre réflexion sur les commentaires métalinguistiques construits par les chercheurs contre les opinions défavorables aux langues nationales, on retient que la polyphonie reste un champ intéressant à explorer. En effet, une conception dialogique du texte permet de rendre compte d'une variété importante de stratégies discursives allant du discours rapporté à l'effacement énonciatif. Le discours scientifique, qui a priori revendique la neutralité et l'objectivité, est en réalité un texte traversé par une multitude de voix que l'auteur lui-même gère, accepte ou rejette dans le but d'amener le lecteur à converger vers une thèse donnée. Tout cela permet de dire que le discours métalinguistique que nous avons étudié est un discours polémique par essence puisqu'il se présente comme une réponse, un contre-discours à un discours antérieur construit sur des préjugés. D'autres phénomènes discursifs n'ont pu être abordés : les procédés de réfutation, la filiation (l'auteur parle sous l'influence de quelle autorité scientifique ?). Nous pensons que des études ultérieures dans ce sens pourraient convoquer des perspectives théoriques intéressantes.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté » (I), *L'Information grammaticale*, n°55, pp. 38-42.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté » (II), *L'Information grammaticale*, n°56, pp. 10-15.



- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*. T.1 et 2. Paris : Larousse
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, (1998), « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interactions*, pp. 63-79.
- BAKHTINE Mikhaïl, (1929), *Le marxisme et la philosophie du langage*. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique. Paris : Minuit
- BATIANA André, (1994), « La question des langues nationales au Burkina Faso », *Les langues nationales dans les systèmes éducatifs du Burkina Faso : état des lieux et perspectives*, Actes du colloque organisé du 2 au 5 mars 1994 à Ouagadougou, MEBAM, pp. 14-23.
- BATIANA André, (1996), « Problématique d'une politique linguistique : le cas du Burkina Faso », *Les politiques linguistiques, mythes et réalités* (Juillard, C. et Calvet, L.-J., eds), AUPELF-UREF, Montréal, pp. 41-47
- BRES Jacques VERINE Bertrand (2002), « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langues*, pp.159-169. hal-00713843, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00713843>, consulté le 10 mai 2024.
- DIOP Cheikh Anta, (1979), *Nations nègres et culture II*. Présence Africaine : Présence Africaine
- DUBOIS Jean et al (1973), *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Présence Africaine
- DUCROT Oswald (1980), *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit
- DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*. Paris : Minuit
- GROSSMANN Francis et RINCK Fany, (2004) : « La surénonciation comme norme de genre : l'exemple de de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique. *Langages*, n°156, pp. 34-50; DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.962>, consulté le 14 mars 2024
- GUISSOU Basile (1981), « C'est la vérité », *L'Observateur, quotidien voltaïque d'information*, n° 2079, pp. 1-7
- KOMUR Greta, (2004), « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°123-124, 2004. pp. 57-74; DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.2004.2050>, consulté le 10 avril 2024
- KOREN Roselyne (2009), « Le récit des chiffres : enjeux argumentatifs de la narrativisation » des chiffres dans un corpus de presse écrite », *Revue A Contrario* [En ligne], 12/2009, consulté le 2 septembre 2024. Url : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2009-2-page-66.htm>, DOI :10.3917/aco.062.006, consulté le 14 mars 2024

- MAINGUENEAU Dominique et COSSUTTA Frédéric, (1995), « L'analyse des discours constituants », *Langages*, 29^e année, n°117, 1995. *Les analyses du discours en France*. pp. 112-125, DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1709>, consulté le 10 janvier 2024
- NAPON, Abou, (1992), « Etude du français des non-lettrés au Burkina Faso », thèse de doctorat, département des sciences du langage et de la communication, Université de Rouen.
- NAPON Abou, (1994), « L'enseignement du français au Burkina Faso : méthodes et stratégies », *Annales de l'université de Ouagadougou*, série A, volume VI, Université de Ouagadougou, pp. 23-41.
- NAPON Abou, (2008), « Résumé de la communication « langues nationales et éducation »: pourquoi a-t-on peur des langues nationales au Burkina Faso ? », *Teaching and Learning of languages, culture and literature of West Africa* (Kuuopole, D.D, éd.) Cape Coast, pp. 1-16.
- NIKIEMA Nikiéma, (1995), « Problématique de l'utilisation des langues nationales à l'école dans le contexte de conflit des intérêts de classes au Burkina Faso », *Cahiers du CERLESHS*, n° 12, Université de Ouagadougou, pp. 213-135.
- NIKIEMA Norbert, (1998), « Evolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans les systèmes éducatifs du Burkina Faso depuis les indépendances » *Actes du séminaire – atelier tenu à Ouagadougou du 19 au 21 octobre 1998 sur les Médias, démocratie et langues nationales*, C.S.I., pp. 121-142.
- PETITJEAN Cécile, (2009), « Représentation linguistique et plurilinguisme », thèse de doctorat, Faculté de lettres, Institut des sciences du langage et de la communication, Université de Neuchâtel.
- SANOU Fernand, (1990), « Qui a peur des langues nationales comme véhicules d'enseignement ? », UNESCO-UNICEF (éds), *Propos africains sur l'éducation pour tous*, pp. 85-111.
- SOME Maxime, (2003), *Politique éducative et politique linguistique en Afrique*. Paris : L'Harmattan, Paris,
- RABATEL Alain, (2004), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-3.htm>, DOI 10.3917/lang.156.0003, consulté le 11 février 2024
- TIENDREBEOGO Gérard, YAGO Zakaria, (1982), « Situation des langues parlées en Haute-Volta : perspectives de leur utilisation pour l'enseignement et l'alphabétisation », Ouagadougou : CNRST



YARO Anselme, (2004), « Le français des scolaires au Burkina Faso, niveaux de compétences et déterminants de l'échec scolaire », thèse de doctorat unique département de linguistique, Université de Ouagadougou.

Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Année 3 - N°5 - Jan-2025

**BP: 17004, Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)**

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

www.revue-cra.com

**ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)**

**Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /
(+33) 0647489781
gnkeditons.gab@gmail.com**



ISBN : 979-8-30602-397-7

